|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CA/255** | | Le 22 janvier 2021 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT** | | |
|  | | |
|  | | |
| Objet: | **Vingt-huitième réunion du Groupe consultatif des radiocommunications  Réunion électronique, 29 mars – 1er avril 2021** | |
|  |
|  |
|  | | |
|  | | |

J'ai l'honneur de vous informer, par la présente Circulaire administrative, que la vingt‑huitième réunion du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) se tiendra du 29 mars au 1er avril 2021 inclus. En raison de la persistance des circonstances exceptionnelles et des inquiétudes au niveau mondial liées au COVID-19, cette réunion sera organisée de manière entièrement virtuelle (participation à distance uniquement).

Comme indiqué dans l'article 11A de la Convention de l'UIT, le GCR est ouvert à la participation des représentants des Administrations des États Membres et des représentants des Membres du Secteur ainsi que des Présidents des Commissions d'études et autres groupes.

Il est notamment chargé d'examiner les priorités, les programmes, les opérations, les questions financières et les stratégies concernant les Assemblées des radiocommunications, les Commissions d'études et la préparation des Conférences des radiocommunications ainsi que toute question particulière que lui confie une conférence de l'Union, une Assemblée des radiocommunications ou le Conseil. Le GCR recommande des mesures visant à encourager la coopération et la coordination avec d'autres organes de normalisation, avec le Secteur de la normalisation des télécommunications, avec le Secteur du développement des télécommunications et avec le Secrétariat général.

Le projet d'ordre du jour de la réunion a été établi en concertation avec le Président du GCR et est reproduit dans l'**Annexe**.

Tous les documents et renseignements administratifs concernant la prochaine réunion du GCR seront mis sur le site web de l'UIT à l'adresse: [www.itu.int/ITU-R/go/RAG](https://www.itu.int/fr/ITU-R/conferences/rag/Pages/default.aspx) dès qu'ils seront prêts.

Contributions

Les contributions devront être soumises au Directeur du Bureau des radiocommunications (BR), par voie électronique, à l'adresse [brrag@itu.int](mailto:brrag@itu.int), avec copie au Président et aux Vice-Présidents du GCR, aux adresses électroniques indiquées sur la page web suivante: [www.itu.int/go/RAGchairs](http://www.itu.int/go/RAGchairs). Les contributions devront parvenir au BR le **15 mars 2021** au plus tard, afin qu'elles puissent être disponibles dans les six langues. Les contributions reçues après cette date seront publiées dans la langue originale seulement.

Programme de la réunion

Les séances de la réunion du GCR se tiendront de 11 h 00 à 15 h 00 (heure de Genève) tous les jours.

Un programme de gestion du temps détaillé sera publié sur la page web du GCR une fois passée la date limite de soumission des contributions.

Plate-forme de participation à distance, interprétation et diffusion sur le web

Les séances du GCR se dérouleront via la plate-forme de participation à distance ZOOM, avec interprétation simultanée dans les six langues officielles de l'Union. Elles seront en outre diffusées sur le web et enregistrées aux fins de visionnage pendant et après la réunion.

Inscription

L'inscription préalable à la réunion du GCR est obligatoire et s'effectue exclusivement en ligne. Le Bureau des radiocommunications a mis en place un nouveau système d'inscription à toutes les manifestations de l'UIT-R. Dans le cadre de ce nouveau système, les participants doivent en premier lieu remplir un formulaire de demande d'inscription en ligne, après quoi ils reçoivent la validation de leur inscription de la part de leur coordonnateur désigné pour l'inscription aux manifestations de l'UIT-R.

Les participants trouveront les renseignements nécessaires concernant l'inscription des délégués à l'adresse: [www.itu.int/fr/ITU-R/information/events](https://www.itu.int/fr/ITU-R/information/events/Pages/eventregistration.aspx).

Informations générales

De plus amples informations sont disponibles sur le site web du GCR, à l'adresse: [www.itu.int/ITU-R/go/RAG](https://www.itu.int/fr/ITU-R/conferences/rag/Pages/default.aspx).

Le Bureau reste à votre disposition pour toute question concernant la présente Circulaire administrative (la personne à contacter au Bureau des radiocommunications est Mme Joanne Wilson – courriel: [joanne.wilson@itu.int](mailto:joanne.wilson@itu.int)).

Mario Maniewicz  
Directeur

**Distribution:**

– Administrations des États Membres de l'UIT

– Membres du Secteur des radiocommunications

– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

– Président et Vice‑Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications

– Présidents et Vice‑Présidents des Commissions d'études des radiocommunications

– Présidente et Vice‑Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directrice du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE  
  
Projet d'ordre du jour de la vingt-huitième réunion   
du Groupe consultatif des radiocommunications

(29 mars – 1er avril 2021)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1 | Remarques liminaires |  |
| 2 | Adoption de l'ordre du jour |  |
| 3 | Rapport à la 28ème réunion du Groupe consultatif des radiocommunications |  |
| 4 | Questions relatives à la session de 2021 du Conseil |  |
| 5 | Mise en œuvre des décisions de l'AR-19  • Examen du projet de mandat du Groupe de travail par correspondance 2 du GCR chargé de la révision éventuelle des Résolutions UIT-R 1-8 et 15-6 |  |
| 6 | Mise en œuvre des décisions de la CMR-19  • Rapport du Groupe de travail par correspondance 1 sur la mise en œuvre de la Déclaration sur l'égalité hommes‑femmes adoptée par la CMR-19 et la rédaction d'une éventuelle Résolution de l'AR-23 sur l'égalité hommes-femmes |  |
| 7 | Préparation de l'AR-23 et de la CMR‑23 |  |
| 8 | Activités des commissions d'études |  |
| 9 | Activités intersectorielles |  |
| 10 | Planification opérationnelle |  |
| 11 | Système d'information du BR |  |
| 12 | Sensibilisation des membres |  |
| 13 | Date de la prochaine réunion |  |
| 14 | Divers |  |

M. Daniel OBAM  
 Président du Groupe consultatif des radiocommunications  
 [dobam@cns.go.ke](mailto:dobam@cns.go.ke)